

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

83/257 du 20/04/1983
DECRET N° /MTPS.DGTFP/DFP/16

Fortant reclassement et nomination
de Monsieur NGOMA Jean Claude,
Professeur de CEG de 1° échelon
des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Sociaux
(Enseignement)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT. /-

- (/u la Constitution du 3 Juillet 1975 ;
 (/u la loi 83/80 du 26.11.80 portant amendement de l'arti-
 (/ISAS : cle 47 de la Constitution du 3 Juillet 1979 ;
 (/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-
 tionnaires de la République Populaire du Congo ;
 (/u l'arrêté 2087/EP du 11.1.76 fixant le règlement sur la
 solde des fonctionnaires ;
 (/u le décret 64/190/EP du 9.3.62 fixant le régime des ré-
 munérations des fonctionnaires ;
 (/u le décret 62/195/EP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation
 des diverses catégories des cadres ;
 (/u le décret 62/197/EP du 5.7.62 fixant les catégories et
 hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3.2.62 portant
 statut général des fonctionnaires ;
 (/u le décret 62/198/EP du 5.7.62 relatif à la nomination
 et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
 (/u le décret 64/165 du 22.5.64 fixant le statut commun des
 cadres de l'Enseignement ;
 (/u le décret 67/50/EP-BV du 24.2.67 réglant la prise
 d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
 relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de car-
 rière et reclassements, notamment en son article 1er § 2 ;
 (/u le décret 67/504 du 30.9.67 modifiant le tableau hiéar-
 chique des cadres de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et
 remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et
 21 du décret 64/165 du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres
 de l'Enseignement ;
 (/u le décret 74/470 du 31.1.74 abrogeant et remplaçant
 les dispositions du décret 62/195 du 5.7.62 fixant les échelonnements
 indiciaires des fonctionnaires ;
 (/u le décret 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier
 Ministre, Chef du Gouvernement ;
 (/u le décret 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avan-
 cements des Agents de l'Etat ;
 (/u le décret 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Mem-
 bres du Conseil des Ministres ;
 (/u le rectificatif 81/016 du 26.1.81 au décret 80/644 du
 28.12.80 portant nomination des membres du Conseil des Ministres ;
 (/u le décret 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérimis des
 Membres du Gouvernement ;
 (/u l'arrêté n° 6696/MEN.DGAS.DPAA.EP.F2 du 14 Juillet 1982
 portant titularisation des Professeurs de CEG Stagiaires des
 cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux
 (Enseignement) de la République Populaire du Congo au titre
 de l'année 1981 ;
 (/u la lettre n° 1399/MEN.DGAS.DPAA.EP.F2 du 7.11.82 du
 Membre du Parti Congolais du Travail, Directeur du Personnel
 et des Affaires Administratives transmettant le dossier de
 l'intéressé ;
 (/u la demande de l'intéressé en date du 9 Novembre 1982 ;

D.B.

D.C.F.

ARTICLE 1er : En application des dispositions combinées des décrets n° 64/165, 67/504 et 81/707 des 22.5.64, 30.9.67 et 19.10.81 susvisés, Monsieur NGOM. Jean Claude, Professeur de CEG de 1° échelon, indice 710 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement), titulaire de la Licence Es-Lettres Option : Anglais, 2ème session 1982 obtenue à l'Université Marien NGOUABI, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Professeur de Lycée de 1° échelon, indice 830 Acc = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1er Octobre 1982, date effective de reprise de service de l'intéressé à la rentrée scolaire 1982 - 1983, sera enregistré publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 20 Avril 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement ;

Le Ministre de l'Education
Nationale, en Mission

P.I. Le Membre du Comité Central
du PCT.

Ministre de la Culture et Arts Char-
gé de la Recherche Scientifique

- J.B. TATI - LOUARD -

Colonel Louis SYLVAIN GOMA

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Le ministre des Finances,

Bernard COMBO MATSIONA

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGTFF/DFP..... 2
- DB..... 2
- DCF..... 1
- MEN..... 2
- DPAA..... 2
- DOSSIER..... 3
- INTERESSE..... 1
- SGCM/BC..... 2